

OTITE DES ENFANTS COMMENT RÉAGIR ?

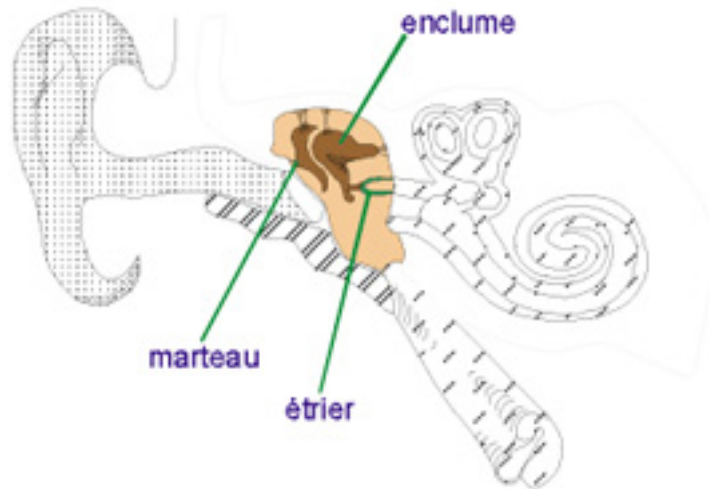


Votre enfant se plaint de douleurs à l'oreille. Quelles sont les règles de conduite à tenir? Quels symptômes guideront votre médecin? Devra-t-il prendre des antibiotiques? Essayons de répondre à ces questions en commençant par une définition.

Cette pathologie est très courante chez les enfants, elle correspond souvent à l'**otite moyenne aiguë**. Elle est définie par la présence de liquide dans l'oreille moyenne. Rapidement apparaîtront également un ou plusieurs signes d'inflammation de l'oreille moyenne :

- opacification du tympan
- bombement du tympan
- perte d'audition
- endéans les 2 jours, d'autres plaintes peuvent encore apparaître : douleur dans l'oreille, écoulement dans l'oreille, fièvre, manque d'appétit, nausées et vomissements. L'enfant pourra être

L'oreille moyenne : elle transmet les vibrations sonores du tympan à l'oreille interne



L'oreille moyenne se compose d'une chambre contenant de l'air, la **cavité du tympan**, et d'une chaîne de 3 osselets reliés entre eux, le marteau, l'**enclume** et l'**étrier**.

abattu et irritable.

La consultation par le médecin est évidemment nécessaire d'autant plus que certains symptômes sont difficilement observables et qu'il faudra évaluer le traitement et les risques de complications.

Comment évolue l'otite moyenne aiguë?

Les symptômes s'améliorent sans traitement antibiotique chez 60% des enfants en 24 heures. Après 2 à 3 jours, l'amélioration touchera 84% des enfants.



Les antibiotiques ne seront donc pas toujours prescrits par le médecin pour les 3 raisons suivantes :

- la maladie évolue naturellement d'une manière favorable et rapide dans un grand pourcentage de cas.
- l'usage précoce des antibiotiques ne se justifie que si le bénéfice est réel pour éviter les résistances.
- l'antibiothérapie n'a pas d'effet sur certains paramètres de l'otite moyenne aiguë comme : l'élimination de la douleur, le risque de perforation du tympan et le risque de récurrence de l'otite.

Dans quelles circonstances le médecin prescrira-t-il des antibiotiques?

- chez les enfants de moins de 6 mois pour éviter les risques de complications.
- entre 6 mois et 2 ans en cas de mauvais état général.
- entre 6 mois et 2 ans en cas d'aggravation ou d'absence d'amélioration après 48 heures.
- chez les enfants de 3 ans et plus en cas d'aggravation ou d'absence d'amélioration après 3 jours.
- chez les enfants à risque de complications.
- en cas d'écoulement persistant de l'oreille depuis plusieurs jours.



Le traitement antibiotique se fera généralement sur 5 jours sauf chez les enfants de moins de 2 ans en cas d'otite perforée ou de récurrence où il sera porté à 10 jours.